

# Site Natura 2000

## Vallée supérieure de l'Our et ses affluents

BE33062



### Carte d'identité

Superficie	398,97 ha	Direction du DNF	Malmedy
Communes concernées	Amblève, Bullange, Saint-Vith	Date d'adoption de l'arrêté de désignation	01/12/2016

### Description du site

Le site s'étend de la frontière allemande à Andler jusqu'à Steinebrück, où l'Our passe sous le pont de l'autoroute pour entrer dans le site de la vallée inférieure de l'Our et ses affluents (BE33065). Outre la vallée principale plus agricole, le site est également constitué de deux affluents plus forestiers constitués de hêtraies à luzule blanche, d'aulnaies rivulaires et de chênaies, habitats du pic noir, notamment. La vallée de l'Our abrite une grande diversité d'espèces liées aux cours d'eau dont le chabot, la lamproie de Planer, le martin-pêcheur et la mulette épaisse. Dans les milieux ouverts, nous retrouvons des prés de fauche submontagnards et des fragments de prés à nard, ainsi que des milieux plus humides comme des bas-marais et des prairies humides. Ces dernières accueillent les pies-grièches écorcheur et grise. La vallée offre des territoires de chasse pour le milan royal, la bondrée apivore et la cigogne noire. Enfin, le remarquable grand-duc peut être observé sur le site.

### Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures<sup>1</sup> pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont:



Prairie de fauche de moyenne altitude

Nom de l'habitat (type d'UG)	Surface (ha)
Prairies de fauche de basse et moyenne altitude (UG 2)	31,72
Végétation des eaux courantes (UG 1)	18,36
Hêtraies à luzule (UG 8)	16
Forêts alluviales* (UG 7)	14,44
Prairies humides à végétation haute (UG 2)	4,55
Chênaies-charmaies (UG 8)	1,67
Pelouses à nard* (UG 2)	0,71
Vieilles chênaies des sols acides (UG 8)	0,38
Landes sèches (UG 2)	0,12
Végétation des plans d'eau riche en éléments nutritifs (UG 1)	0,07
Végétation des plans d'eau pauvre en éléments nutritifs (UG 1)	0,01

\* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont:



Pie-grièche écorcheur



Grand-duc d'Europe

#### Oiseaux

Bécassine des marais  
Bécassine sourde  
Bondrée apivore  
Cigogne noire  
Grand-duc d'Europe  
Grande Aigrette  
Martin-pêcheur d'Europe  
Milan noir  
Milan royal  
Pic noir

Pie-grièche écorcheur

Pie-grièche grise

#### Mammifères

Loutre d'Europe

#### Insectes

Cuivré de la bistorte

#### Poissons

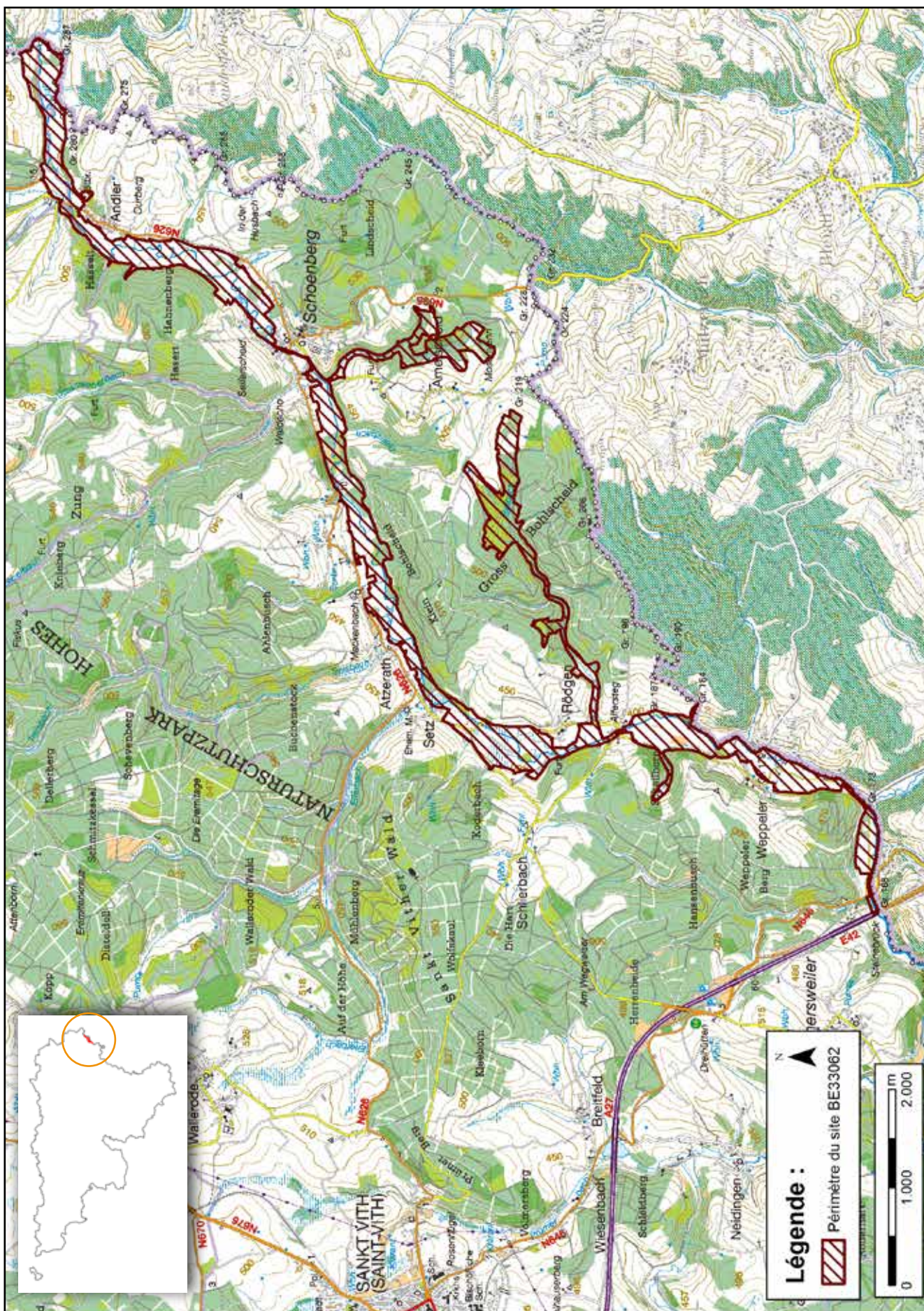
Chabot  
Lamproie de Planer

#### Mollusques

Mulette épaisse

<sup>1</sup> Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal





© Institut géographique national - IGN - 1 : 50.000

## Vous avez une question sur Natura 2000?

### Informations générales et conseils de gestion:

Natagriwal:  
[www.natagriwal.be](http://www.natagriwal.be) (0495 66 09 50)  
 Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel:  
[www.botrange.be](http://www.botrange.be) (080 44 03 90)

### Informations biologiques et législatives:

<http://biodiversite.wallonie.be>

### Informations cartographiques:

<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

### Informations administratives et réglementaires:

Département de la Nature et des Forêts (DNF) : 081 33 51 64



Fiche réalisée par Natagriwal (version 07/2017)  
 Source des données: M.B. du 12/05/2017